



JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Rédactrice : Gwendoline LE COAT



RESEAU ATELIERS SANTE VILLE

SYNTHESE de la rencontre du 28 novembre 2019

A la Plateforme Santé Douaisis

IREV • centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France

Bât. Arboretum • 7^{ème} étage, 135 Bd Paul Painlevé - 59000 Lille • 03 20 25 10 29 • contact@irev.fr • www.irev.fr

Le 28 novembre, la Plateforme Santé Douaisis a accueilli la dernière rencontre du réseau des Ateliers Santé Ville. 12 participants représentant 8 territoires étaient réunis pour échanger sur l'actualité de leur secteur et travailler collectivement autour de la thématique « Participation citoyenne et Atelier Santé Ville ».

I- Actualités des politiques de santé et de la politique de la ville

Depuis la dernière rencontre des Ateliers Santé Ville le 28 septembre 2018, de nombreuses évolutions ont eu lieu, que ce soit dans le champ des politiques territoriales de santé, que dans le champ de la politique de la ville, impactant parallèlement l'action des Ateliers Santé Ville. La première partie de la matinée était donc consacrée à un temps d'échange autour de ces actualités.

► **La territorialisation des politiques de santé dans les Hauts-de-France**

Eric Corbeaux, chargé de mission référent Politique de la ville à l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, n'ayant pas pu être présent lors de la rencontre, il nous a transmis, ainsi que ses collègues, les éléments d'actualités principaux à prendre en compte en lien avec la territorialisation des politiques de santé dans les Hauts-de-France :

- De nouveaux Ateliers Santé Ville dans le Pas-de-Calais : plusieurs Ateliers Santé Ville sont en cours de préfiguration ou en phase d'amorçage dans le Pas-de-Calais, notamment sur les agglomérations de Lens-Liévin et de Béthune Bruay Artois Lys Romane.
- Mise en œuvre des Conseils territoriaux de santé : Le Conseil territorial de santé est une nouvelle instance créée par la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016. Lieu d'expression et de proposition de proximité le Conseil territorial de santé vise à faire dialoguer les acteurs de la santé, sous une forme renouvelée, pour mieux cerner les besoins des territoires et avoir une expertise partagée. Le CTS contribue à la territorialisation du PRS. Le Conseil territorial de santé (CTS) est constitué sur un territoire de démocratie sanitaire de l'ordre de 6 en Hauts-de-France : Métropole Flandres, Pas-de-Calais, Hainaut, Somme, Aisne, Oise.
- Point d'étape sur la mise en œuvre des Contrats locaux de santé 2^{ème} génération : Les contrats locaux de santé sont conclus par l'ARS notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements. Ils portent sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social et social. Plusieurs CLS sont en cours de signature et certains ont déjà été signés. On voit les périmètres, les zones couvertes et les priorités d'actions évolués (avec notamment un resserrement

des priorités sur quelques axes forts). Un point d'étape sur l'avancée des différents CLS des territoires concernés a ainsi pu être fait. La question du lien entre les stratégies définies par le CLS et l'action menée par les ASV a été posée. Certains CLS vont privilégier des enjeux autour de la promotion et la prévention en santé de publics vulnérables. Les territoires où les stratégies seront convergentes permettront de faciliter le lien entre le CLS et l'ASV.

► **Rénovation des contrats de ville et mobilisation nationale pour les habitants des quartiers**

La [mobilisation nationale pour les habitants des quartiers](#) de juillet 2018 a mis en avant une liste de 40 mesures en faveur des habitants des quartiers prioritaires. Parmi celles-ci, l'enjeu de la santé est identifié afin de permettre l'accès aux droits et services de base à tous les habitants. Il est ainsi proposé de doubler le nombre de maisons de santé pluridisciplinaire dans les quartiers prioritaires.

Les contrats de ville ont été prorogés pour une durée de deux ans, s'étendant ainsi jusqu'à 2022. Courant 2019, l'ensemble des contrats de ville font l'objet d'une rénovation. Celle-ci passe par la signature d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques entre l'Etat et la collectivité, ainsi que les partenaires associés. Cette rénovation a pu être l'occasion de revisiter les axes prioritaires du contrat de ville pour la période 2020-2022. Des ateliers de concertation ont pu être menés par certains territoires. La rénovation s'est également basée sur les éléments issus des évaluations à mi-parcours. Le délai de rénovation ayant pu être très contraint, tous les ASV n'ont pas pu être associés aux démarches. Il est souligné l'intérêt de faire le lien avec cet outil et voir la place accordée à la thématique santé dans ce protocole mis à jour.

► **FOCUS : PRÉSENTATION DU SITE RESSOURCES DE LA PLATEFORME SANTÉ DU DOUAISIS**

Kévin GUILBERT, chargé de mission, Plateforme Santé Douaisis

L'objectif du nouvel outil numérique en santé du Douaisis, acteursantedudouaisis.fr, est d'être une plateforme ressource permettant de donner de la visibilité à toutes les actions et à tous les acteurs œuvrant dans le champ de la santé et plus largement de l'action sociale. Le site reprend ainsi un annuaire des acteurs du Douaisis, une rubrique agenda et un espace intranet pour les professionnels. L'objectif est de faciliter la coordination et l'interconnaissance entre professionnels, ainsi que de donner plus de visibilité et de visibilité pour les usagers en santé.

Retrouver le site en cliquant sur ce lien : <https://acteursantedudouaisis.fr/>

I- Participation et Ateliers Santé Ville

Deux temps ont permis de travailler collectivement sur l'enjeu de la participation citoyenne dans le cadre des actions des Ateliers Santé Ville. Le travail a débuté par une présentation de l'action « Ambassadeurs santé » menée par la Ville de Lille. Ce retour d'expérience a permis de partir d'un exemple concret pour lancer les échanges autour de la thématique de la participation citoyenne dans les actions en santé. Ensuite, un temps d'atelier a permis de poursuivre la réflexion commune et envisager les différentes formes et outils disponibles pour favoriser la participation citoyenne.

▶ Retour d'expérience : Développer la démocratie en santé grâce aux ambassadeurs santé dans les quartiers

Carole MALAQUIN, Coordinatrice des Pôles Ressources Santé, Ville de Lille

La seconde partie de la matinée était dédiée à un retour d'expérience de la ville de Lille en faveur de la participation des habitants en matière de santé. Carole Malaquin a ainsi présenté le projet des Ambassadeurs de santé. Au sein des 5 pôles ressources santé de la ville de Lille, des habitants volontaires et bénévoles sont devenus ambassadeurs de santé. Ils ont bénéficié de plusieurs formations et temps d'échanges avec des professionnels de santé. Sur la base de ces éléments, ils peuvent ainsi sensibiliser leur entourage et jouer un rôle de relais sur leur territoire. Les ambassadeurs de santé ont ainsi participé à différents groupes de travail, construit des projets autour de diverses thématiques comme le diabète ou la confiance en soi, et ils animent régulièrement des stands sur les droits en santé.



Fiche expérience : Des ambassadeurs santé dans les quartiers



FICHE EXPERIENCE :

Développer la démocratie en santé grâce aux ambassadeurs santé dans les quartiers

Plus-value et spécificités de la démarche

Les ambassadeurs santé de la ville de Lille sont des habitants volontaires et bénévoles qui s'engagent dans une démarche de participation en santé, afin d'améliorer leur état de santé globale, mais aussi celui des habitants de leur territoire à travers du conseil, de l'orientation et l'organisation d'actions thématiques.

Le projet se démarque à plusieurs niveaux :

- Un projet qui part d'une initiative locale afin de promouvoir la santé et l'accès aux soins des habitants des quartiers prioritaires ;
- Un projet ambitieux alliant information, formation, accompagnement et co-construction de projets et d'actions avec les ambassadeurs ;
- Une participation active des ambassadeurs de santé qui permet de partir des attentes des habitants, et non pas uniquement de leurs besoins.



Mots clés

#santé #participation #allervers #promotiondelasanté
#formation #habitants

Retrouvez toutes les informations détaillées sur ce projet de la Ville de Lille dans la Fiche expérience dédiée en cliquant sur le lien suivant :
http://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche_experience_2019_ambassadeurs_sante_lille.pdf

► Atelier collectif : Quelles démarches de participation au sein des Ateliers Santé Ville ?

L'après-midi a ensuite été consacrée à un temps de travail sous forme d'atelier afin de réfléchir sur les pratiques de participation menées au sein des différents Ateliers santé ville présents. Les participants étaient notamment invités à se questionner sur les trois éléments suivants, ce qui a permis de dresser une typologie des formes de mobilisation possibles.

Qui ? Quel type de participants est souhaité dans la démarche participative ?	Pourquoi ? Quel est l'objectif recherché ?	Comment ? Quelle forme donner à la démarche participative pour répondre aux objectifs et publics recherchés ?
<p>Tous les habitants et citoyens sont ciblés au sein d'un quartier</p>	<p>Différents types et degrés de participation possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecter l'avis des habitants sur un projet - Concerter les habitants sur un projet - Communiquer et informer sur un projet - Mobiliser les habitants autour d'une dynamique 	<p>Information, communication dans la proximité (aller dans les lieux de sociabilité, travailler avec le réseaux d'acteurs de proximité pour sensibiliser, informer sur les démarches participatives)</p> <p>Formation des habitants et des professionnels</p> <p>Proposer des formats d'animation d'évènements spécifiques et adaptés</p>
<p>Un focus spécifique que les personnes les plus éloignés des services et les personnes qualifiées d'invisibles</p> <p>Les bénévoles et volontaires qui peuvent s'engager de manière plus importante et/ou sur la durée et jouer un rôle de relais vis-à-vis du reste de la population</p>	<p>Différents types et degrés de participation possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Médiation / Intermédiation pour toucher le plus largement - Améliorer le pouvoir d'agir - Se rapprocher des attentes des habitants pour améliorer et changer les pratiques, - Améliorer les politiques publiques et identifier les freins actuels. - Travailler avec les habitants et non pas seulement pour eux. 	<p>Co-construire des projets avec les habitants</p> <p>Des éléments complémentaires à prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vigilance concernant la sur-sollicitation d'un groupe volontaire - Enjeu de la légitimité et de la réassurance des personnes mobilisées - Adaptation des postures des professionnels - Prendre le temps : création d'un lien de confiance dans la durée et temps dédié pour l'accompagnement par les professionnels - Partir des envies et attentes des personnes - Savoir ce que l'on attend d'eux et bien définir le mandat au démarrage, pour ne pas créer de frustration et donner envie - Poser des règles attrayantes : lieu connu, horaire, convivialité, clarté de l'offre, etc.
<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les usagers et utilisateurs d'un service - Des franges de la population spécifique : jeune, seniors, etc. - Les conseils citoyens, ou conseils des jeunes, conseils de quartiers, etc. 		